

Communiqué de presse

Paris, le 10 juin 2015

Les CCI s'engagent à lever les freins de la cession-reprise d'entreprise

En 2014, le réseau des CCI a accompagné 10 000 cédants, 15 000 repreneurs et 3 500 cessions.

Or, d'après des études récentes, 500 000 à 700 000 entreprises vont changer de main dans les 10 prochaines années (*source : Association française des investisseurs en capital*). Le sujet est donc d'importance car s'il existe une vraie prise de conscience de cette problématique, une transmission ne se fait ni dans l'urgence ni sans une préparation préalable.

A partir du portrait – type du dirigeant-cédant, établi grâce à notre enquête sur la période 2009-2014, 56 % d'entre eux n'ont pas anticipé leur transmission.

Les CCI se mobilisent collectivement pour accompagner les entreprises à tous les moments-clés de la cession - reprise. Fortes de leur réseau national et de leur 30 ans d'expérience, les CCI contribuent, dans le cadre de la mission menée par Fanny Dombre-Coste, députée de la 3^{ème} circonscription de l'Hérault sur la cession d'entreprises, à apporter des solutions concrètes pour lever les freins à la cession-reprise afin de maintenir et de développer le tissu économique des territoires.

A cette occasion, les CCI saluent le travail et la méthode de concertation étroite entre tous les acteurs de la transmission – reprise et la députée Fanny Dombre-Coste.

Elles proposent de :

- Créer une équipe de France de la cession-reprise à partir du [Réseau Transmettre et Reprendre](#)
- Former les repreneurs au métier de chef d'entreprise, au leadership et à la stratégie et pas uniquement à la reprise en proposant un accompagnement sur mesure
- Développer le financement participatif sur la reprise d'entreprise
- Créer un NACRE Cession et un NACRE Croissance externe avec un formalisme simplifié
- Corriger les inégalités fiscales entre la vente de la résidence principale (exonération de plus-value) et la vente de l'entreprise (15 % de CSG-RDS + plus-value)

L'objectif commun est de fédérer les moyens et les énergies pour accompagner au mieux les entreprises et les aider à passer le cap du changement de dirigeant.

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.40.69.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 154 chambres locales, régionales, et des DOM-COM, CCI France représente et défend les intérêts des 2 500 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. www.cci.fr

 [@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)